

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Interpellés pour détention et vente illégale de médicaments

Guy-Romuald MABICKA  
Libreville/Gabon

LA Direction des affaires criminelles (DAC), aidée de la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP), vient de mettre la main sur deux Gabonais qui s'adonnaient à la vente illicite de produits pharmaceutiques. Les deux suspects, Emmanuel Obiang Messi et Patrick Mebiame Engone, tous âgés de 42 ans, ont été arrêtés le 28 avril dernier, non loin de la pharmacie Mintsa, à Nkembo.

Ils tentaient, selon leurs propres aveux, d'écouler des médicaments divers en ces lieux. "Les policiers nous ont arrêtés alors que nous nous apprêtions à vendre des anti-inflammatoires, des compléments alimentaires, des aphrodisiaques et des plaquettes de cytotec", ont-ils déclaré.

S'agissant du cytotec, il est conseillé dans le traitement de

l'ulcère gastrique ou duodéal évolutif, des lésions gastro-duodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), en se limitant aux sujets chez qui la poursuite des anti-inflammatoires est indispensable. Il est également recommandé dans le traitement préventif des lésions gastriques et duodénales, ainsi que des complications gastro-duodénales graves induites par les AINS chez les sujets à risque pour lesquels un traitement anti-inflammatoire est indispensable.

Les professionnels de la santé affirment, cependant, que de plus en plus de jeunes filles utilisent ce produit à des fins d'avortements clandestins. Raison pour laquelle il aurait été retiré du marché français depuis 2018.

Les mis en cause encourrent des peines prévues par l'article 588 du Code de procédure pénale qui dispose : "Quiconque, sans autorisation préalable des administrations compétentes, détient,



Photo : Adj'ai Ntoutoume / L'Union

Emmanuel Obiang Messi et Patrick Mebiame Engone, présumés trafiquants de produits pharmaceutiques à Nkembo.

offre, cède, vend, acquiert, achète des produits pharmaceutiques, emploie lesdits produits ou en

fait un usage non justifié par une prescription médicale, est puni d'un emprisonnement de

sept ans au plus et d'une amende d'une valeur égale au quintuple de la valeur de la saisie."

## Un grumier rate le pont et tombe dans la rivière

JNE  
Libreville/Gabon

UN semi-remorque chargé de grumes a fini sa course dans un cours d'eau après avoir raté un pont. L'accident s'est produit samedi 2 mai au village Ndouangang, à 8 km de la commune de Komo, dans le département du Komo. Le conducteur, qui se trouvait seul dans l'habitacle, en est sorti indemne. A ce qu'il semble, l'excès de vitesse serait à l'origine de cette embardée spectaculaire.

Propriété d'une société forestière asiatique, le camion accidenté faisait partie d'un convoi de grumiers.



Photo : DR / L'Union

Le grumier accidenté et ses billes de bois dans une drôle de posture.

## Une librairie-papeterie cambriolée à Owendo

ENA  
Libreville/Gabon

LA librairie-papeterie "La Paix", en face à l'école publique d'Akournam 2, dans la commune d'Owendo, a été cambriolée nuitamment, il y a quelques jours. C'est le matin que les responsables de cette boutique de matériels didactiques, de bureau et de services informatiques ont découvert le casse. Bilan des pertes : ordinateurs, photocopieuses et divers autres objets, allant des lots de cahiers aux appareils électroniques et informatiques emportés. Tout semble indiquer que les malfrats ont agi nuitamment par effraction. En effet, ils ont d'abord défoncé la porte métallique pour accéder à la structure, puis se sont emparés des biens de valeur qui s'y trouvaient. Pour les



Photo : Antoine Essone Ndong

La librairie-papeterie «La Paix» après le passage des malfrats.

responsables de cette PME qui abritait également un cyber-café, les pertes sont énormes et le coup rude.

Il leur faudra investir, à nouveau, d'importantes ressources financières pour que la structure retrouve son potentiel d'antan. Les interrogations des riverains d'Owendo sont les mêmes que formulent les populations

d'autres endroits du pays depuis un moment, au sujet de ces actes de vandalisme se produisant en plein couvre-feu : " comment ces individus ont-ils agi, sans doute très longtemps (puisque'il fallait démolir une porte métallique encastrée dans un mur en béton, ndlr) sans que les forces de l'ordre en patrouille ne les surprennent ? "